

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 08/07/2024 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DE L'AVIATION CIVILE					
2	LIBELLE DU POSTE : Instructeur Formateur AFIS					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE B					
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 590			
	PROGRAMME : 962.02		PROGRAMME R.H : 975.03			
	CENTRE DE TRAVAIL : 347					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Faaa – Puurai - Immeuble TEFAIFAI					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent assure la formation et le maintien des compétences des agents chargés de délivrer les services d'information de vol et d'alerte. Il élabore des études en matière d'AFIS.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : NEANT					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule AFIS					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Outils de bureautique et téléphone					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Déplacements réguliers dans les îles (19 aérodromes)- Possibilité d'astreinte téléphonique- Indemnités de sujétions spéciales AFIS- Agrément défini par la réglementation					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <u>Formation des agents d'information de vol d'aérodrome (AFIS) :</u> <ul style="list-style-type: none">- Evaluer et recenser les besoins en compétences des agents AFIS ;- Rédiger les supports pédagogiques ;- Participer à la planification et à l'organisation des sessions de formation initiale ;- Planifier, organiser et dispenser les actions d'entretien et de perfectionnement des agents (formation GRF, nombre de sessions par année etc...) ;- Demander l'agrément des agents AFIS aux autorités compétentes. <u>Etudes et avis techniques en matière d'AFIS :</u> <ul style="list-style-type: none">- Rédiger et maintenir à jour le manuel AFIS ;- Mettre en œuvre la procédure d'évaluation et d'atténuation des risques ;- Vérifier l'état opérationnel de l'aérodrome en matière d'AFIS ;- Emettre un avis relatif à l'élaboration de projets (installation des bâtiments, choix des équipements etc) ;- Rédiger des comptes rendus, des rapports, des bilans et proposer les actions correctives et préventives ;- Assurer une veille réglementaire.					

14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer à l'élaboration des budgets prévisionnels pour l'accomplissement des missions dévolues ; - Analyser les dysfonctionnements et compte-rendu d'incident sur les aérodromes ; - Elaborer des études ponctuelles ; - Suivre l'application des consignes des MANEX des aérodromes AFIS ; - Proposer les actions correctives répondant aux audits externes ; - Faire un état de l'exploitation opérationnelle des aérodromes visités.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Techniciens
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Baccalauréat scientifique ou technologique ou diplôme équivalent

S: Sensibilisation, **A:** Application; **E:** Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Maîtriser les services d'information de vol et d'alerte.			X
	- Connaissance de la réglementation aéronautique			X
	- Connaissance du fonctionnement d'un aérodrome			X
	- Savoir assimiler les directives rapidement			X
	- Connaissances aéronautiques		X	
	- Avoir le sens des responsabilités		X	
	- Avoir de la rigueur et le sens de l'organisation		X	
	- Etre disponible et réactif			X
	- Savoir communiquer, informer et expliquer			X
	- Compétence rédactionnelle		X	
	- Connaissance des systèmes de management et de gestion de la sécurité (SMS/SGS)	X		
	- Maîtriser l'outil informatique		X	
	- Notions de mécanique, électricité, radiocommunication	X		

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Avoir exercé en tant qu'agent AFIS sur un aérodrome ou toute autre fonction en rapport avec la circulation aérienne.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation initiale instructeur AFIS en métropole
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le directeur de l'aviation civile,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :